



# Commune d'Autigny

## CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Autigny sont convoqués en **assemblée communale ordinaire**, le

**mardi 27 novembre 2018 à 20h00**

à la halle polyvalente d'Autigny

### TRACTANDA

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 29 mai 2018 (ce PV ne sera pas lu ; il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau communal ou sur notre site internet, [www.autigny.ch](http://www.autigny.ch))
2. Budgets 2019
  - 2.1 Présentation générale des budgets d'investissements et de fonctionnement
  - 2.2 Réfection du sol de la halle Polyvalente
  - 2.3 Compléments changement fenêtres bâtiment communal
  - 2.4 Réfection de la Route de Cottens
  - 2.5 Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), en lien avec la réfection de la route de Cottens
  - 2.6 Réfection de la Route des Molleyres
  - 2.7 Déplacement et remplacement de conduites d'eau potable
  - 2.8 Investissement supplémentaire financement PAL
  - 2.9 Rapports de la Commission financière
  - 2.10 Vote final des budgets de fonctionnement et des investissements
3. Règlements (*ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture du bureau communal ou sur notre site internet, [www.autigny.ch](http://www.autigny.ch)*)
  - 3.1 Règlement sur le droit de cité communal
  - 3.2 Règlement sur la gestion des déchets
  - 3.3 Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions
  - 3.4 Règlement sur les chiens – Information
4. Divers

Le Conseil communal